

## Associé national (1811)

Antoine Bertier (1761-1854). Il venait de se signaler à la séance publique du 20 juin 1811 en remportant avec Letemple le concours organisé par l'académie sur les causes de la pénurie de bois dans la Meurthe et les remèdes à y apporter. Antoine Bertier, né à Nancy le 24 septembre 1761 est un esprit original, dont la formation a été atypique. Son père, qui était commerçant, l'a envoyé faire son éducation en Hollande, puis près de Hambourg, chez d'autres commerçants avec lesquels il était en affaires. A l'âge de vingt ans, pour faire fortune plus vite, il est allé aux Antilles. Grâce à un prêt qui lui a été consenti, il a pu acquérir en huit ans une fortune assez considérable, mais dont il n'a conservé qu'une petite partie après son retour en France, en raison de la révolte des esclaves de Saint-Domingue, où il avait ses propriétés. Sur le conseil d'amis, il décide alors de se consacrer à l'agriculture, et il reprend en 1791 la terre de Roville, qu'il agrandira par la suite. Il a choisi exprès un domaine où il n'existe qu'une seule pièce de terre cultivée, et où tout le reste est formé de grèves caillouteuses et de marais et il pratique une politique de bonification qui en fait au bout de quelques années un domaine très prospère.

Cette réussite éclatante lui vaut une réputation qui dépasse bientôt les limites du cercle local. Choisi comme juge de paix à Roville, il devient ensuite conseiller général, correspondant de la Société d'agriculture de Paris, et il est même choisi comme député à l'éphémère Chambre des représentants du 10 mai au 13 juillet 1815. C'est un homme qui se signale par la clairvoyance avec laquelle il sait analyser et exposer tous les problèmes du monde agricole. Le 19 novembre 1812, il envoie à l'académie deux mémoires : l'un sur *l'inoculation d'un claveau à Roville et à Neuville*, l'autre s'intitule *Opération relative aux parcelles*. Les opinions contenues dans ces deux mémoires sont approuvées par les rapporteurs qui les ont exposées le 21 janvier 1813. Il se signale par des idées libérales et philanthropiques : attaché au développement de l'enseignement primaire dans les campagnes, il a créé à Roville de ses propres deniers une école d'enseignement mutuel et quand plus tard, il a touché une indemnisation partielle pour les pertes éprouvées à Saint-Domingue, il a versé une partie de cette somme à la Société pour l'enseignement élémentaire. Franc-maçon, il est très lié à l'abbé Grégoire, avec lequel il entretient une longue correspondance. Il avait songé à créer lui-même une ferme modèle à Roville, mais en raison de son âge, il a préféré y renoncer et choisi Mathieu de Dombasle pour l'organiser et le diriger. Conseiller général de la Meurthe pendant de longues années, il a surtout conservé des relations avec la Société centrale d'agriculture de Nancy, mais il a encore envoyé un ouvrage à l'académie en 1839 : *Réclamations de l'agriculture française près du gouvernement et des chambres*. Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 1<sup>er</sup> mai 1838. Antoine Bertier est mort le 4 décembre 1854, à Roville-devant-Bayon. [Jean-Claude Bonnefont]

Camille Viox, *Vie de Antoine Bertier de Roville*, nouvelle édition, 1875 ; Jacques Champouillon, *Roville devant Bayon, Histoire d'un village lorrain*, Nancy, 2001, 221 pages, en annexe.

Il existe aux archives départementales de Nancy, sous la cote AJ 199, une lettre d'Antoine Bertier, datée du 10 juin 1843, adressée à la Société royale et centrale d'agriculture, dans laquelle il expose en détail quelle a été son action en faveur de l'agriculture.